

Compte-rendu du Conseil d'Établissement – 14 novembre 2023

CE réalisé en présentiel et en visioconférence.

Présents : Mr Cornu, Mr Durrenberger, Mme Martin-Morel, Mme Deppe-Prugnaud, Mme Bertrand, Mr Michelin, Mme Bousquet, Mr Herrouin, Mme Raffin Weinlein, Mr Loiseau, Mme Bourgoin, Mr Duthil (arrivé à 18h50), Mme Ferlay, Mr Stoeltzlen, Mme Raymond (partie à 21h), Mr Roche, Mr Clages.

En visio : Mr Bérenger Boyeldieu, Mr Zeller, Mme Kliess

Début 18h30

- 1 - Installation du CE et des instances de l'École Voltaire – Séance ouverte par Mr Cornu
- 2 - Approbation de l'ordre du jour
→ **Ordre du jour adopté à l'unanimité de 10 votants sur 11.**
- 3 - Désignation du secrétariat de séance -> Marie Raymond avec le soutien de Nicolas Roche
- 4 - Adoption du procès-verbal du CE du 6 juin 2023
→ **PV adopté à l'unanimité de 10 votants sur 11.**
Ce PV sera mis en ligne sur le site internet de l'école Voltaire

5 - Points sur la rentrée 2023 : structure, effectifs, recrutements

-91 élèves à l'école maternelle

-280 à l'école élémentaire.

Par manque de place, l'école a dû refuser d'inscrire 69 élèves pour l'année scolaire 23/24 (36 en maternelle, 33 en élémentaire).

-Recrutements : 2 enseignants d'Allemand, 2 enseignants de Français (dont un remplacement de congé maternité). De nouveaux surveillants pour la cantine et la garderie. 5 Services civiques (3 Français + 2 Allemands). 2 enseignantes remplaçantes.

- 3 « service civique » en élémentaire et 2 en maternelle

6 - Adoption du Plan de formation continue 2023-2024

-25 membres du personnel ont demandé à participer à des stages proposés sur la zone ZECO

-Certains stages se font en distanciel d'autres en présentiel.

-1 stage établissement : « l'entrée dans l'écrit en 2 langues » pour 5 enseignantes Françaises et 3 enseignantes d'allemand

-2 enseignants participent à une formation PàP

->Mr Durrenberger précise que tout le personnel est en droit d'accéder au plan de formation.

->Mr Duthil exprime le fait que ces stages permettent de « *confronter nos exigences avec celles du niveau national* ».

7 - Point sur la sécurité des sites maternelle et élémentaire

• **Site maternelle**

Modernisation de l'alarme intrusion réalisée cet été,

En cours : installation d'un visiophone à l'entrée du portail principal

Travaux d'étanchéité du toit, modernisation de la centrale chauffage pour économies d'énergie, agencement du jardin pour activités de jardinage au printemps 2024.

• **Site élémentaire**

Montage de la clôture dans la cour arrière

Mise aux normes des panneaux électriques

Modernisation de l'alarme incendie en cours, fin des travaux prévue fin novembre.

->Question de Mr Roche : « Où vont les élèves de maternelle et élémentaire en cas d'alerte à la bombe ? »

Réponse de Mr Cornu : « Il nous faut mettre en place un protocole et faire une mise en situation, mais nous avons un point de rassemblement existant à l'extérieur de l'école ».

8 - Présentation du péri-scolaire

Nouveauté 2023/2024 : garderie, le mercredi jusqu'à 13h30 et le vendredi jusque 16h00

Cour et Jardin : tous les jours

École de musique : le mercredi après midi

9 - Point sur le Kinderschutzkonzept (Plan de prévention et protection des enfants)

-Obligation du Sénat de Berlin

-Guide de procédures selon instructions des autorités allemandes (plan harcèlement ; procédures à suivre en cas de maltraitance à la maison,...)

-Plan prêt au printemps 2024 pour l'école Voltaire. Des extraits du guide seront donnés aux parents après validation par le Sénat.

-> Monsieur Durrenberger rappelle que Mme Cotton est une personne ressource à l'école en ce qui concerne la protection des enfants.

10 - Présentation du Budget Initial 2024 et du Budget Rectificatif-2 de 2023.

Mme Bertrand et Mr Bérenger Boyeldieu ont présenté les BI 24 et BR2 23.

Ils ont commenté dans le détail les ajustements du budget rectificatif n°2 de 2023 qui prend notamment en compte les recrutements de nouveaux personnels à la rentrée 2023 ainsi que l'inflation (transport des élèves pour aller à la piscine ainsi que divers contrats et prestations). Dépenses pour l'installation de systèmes information, téléphoniques et câblage, en complément d'une grosse subvention du sénat. Recettes en augmentation grâce à l'augmentation des frais d'inscription (DPI) et prime énergie allemande.

Pour le BI 2024, le contexte inflationniste devrait rester tendu, même s'il semble se tasser ces derniers mois. Une demande de 3 ETP supplémentaire a été accordée pour la rentrée 2023 et est donc intégrée dans le BI 24. Augmentation des contrats d'entretien (incendie, électricité, alarme intrusion et gardiennage maternelle). Changement des luminaires par des LED, commencé en 2023 et qui continuera en 2024.

L'établissement a une situation financière saine.

11 - Points sur le statut de l'École Maternelle et la mise en place éventuel d'un Hort

Maternelle (obtenir le statut de Kita afin que les parents puissent bénéficier du Kita Gutschein)

- Réunion au Sénat le 21.11

- Dossier transmis au Sénat d'ici janvier 2024 directement par l'ambassade

Hort (obtenir le statut de Hort afin que les parents puissent bénéficier du Hort Gutschein)

- Dossier étudié courant 1^{er} trimestre 2024

12 - Validation des Indemnités pour Missions Particulières 2nd degré (IMP)

Pour l'année 2023-2024, le Lycée Français de Berlin propose les IMP suivantes : 21,5

- Coordination de discipline(s) : 1 IMP ou 0,5 IMP selon le nombre de professeurs dans le département et la charge de travail dans le département à condition qu'il compte au minimum 3 professeurs à temps plein : **8,5 IMP**
- Coordination des activités physiques, sportives et artistiques : 0 IMP
- Coordination de cycle d'enseignement : **0 IMP**
- Coordination de niveau d'enseignement (Sciences 6^{ème} et Terminale) : **2 IMP**
- Référent culture : 0 IMP
- Référent pour les ressources et usages pédagogiques numériques : **3 IMP**
- Tutorat des élèves en lycée : 0 IMP
- Référent décrochage : **1 IMP**
- Autres missions d'intérêt pédagogique et éducatif :
 - o UNSS : **1 IMP**
 - o Coordination Abibac : **1 IMP**
 - o EBEP : **1 IMP**
 - o Projets Scientifiques : **2 IMP**
 - o PRIO : **1 IMP**

→ IMP validés à l'unanimité

13 - Projet immobilier de l'école Voltaire : point de situation

-Le projet avance et est soutenu par la direction et l'ambassade, mais reste compliqué par l'impossibilité d'emprunter pour l'établissement comme pour l'aefe.

-Le projet devrait être placé dans le plan pluriannuel d'investissement de l'aefe fin novembre, ce qui lui permettrait d'accéder à des financements.

14 - Présentation des sorties avec nuitées 2023-24 et vote de la participation financière des familles

CPA et CPB : du 15 au 18 avril dans le Brandebourg : arts plastiques, théâtre, découvrir la nature (sciences). 3 nuitées. 270€ → **validé à l'unanimité**

CE1A et CE1B : du 27 au 31 mai 2024 dans le Brandebourg : sport, apprendre à vivre ensemble, développer son autonomie et sa créativité. 4 nuitées. 330€ → **validé à l'unanimité**

CE1C et CE2C : du 21 au 24 mai 2024 dans le Brandebourg : développement de l'autonomie, du langage oral et écrit, questionner le monde. Démarche scientifique, découverte de la faune et la flore. 3 nuitées. 270 €. → **validé à l'unanimité**

CM2B : du 15 au 19 avril 2024 sur l'île d'Amrum, mer du nord. Découverte d'un monde côtier. 4 nuitées : 300€ → **validé à l'unanimité**

6V1 : du 28 au 31 mai 2024. Munich. Découverte de la ville, sciences, : visite du « deutsches Museum », vivre ensemble. 4 nuitées : 330€ → **validé à l'unanimité**

15 - Questions diverses

- Le poste de détaché actuellement gelé sera-t-il maintenu en « détaché » pour l'année scolaire 2024-2025 ou transformé en poste « local » ?
 - ➔ Aucune remis en cause de ce poste de détaché n'est actuellement prévue.
- Qu'en est-il de l'indemnité « classe transplantée » pour les enseignants en contrat local ?
 - ➔ La direction de l'école reconnaît qu'il y a là une inégalité et a proposé d'harmoniser l'indemnité pour les personnels de droit local. La direction a précisé qu'une telle harmonisation pour les services civiques était difficilement imaginable car ils reçoivent une indemnité forfaitaire.

Fin de la réunion à 20h50